

Communiqué de presse

Loi sur les jeux d'argent: non au blocage du réseau

Le 3 mai 2018 – Le Comité de l'Association Suisse des Télécommunications (asut) a décidé de voter NON à la loi sur les jeux d'argent et recommande à ses membres de refuser le verrouillage de sites web, pouvant se révéler très dommageable. Le blocage de sites web va à l'encontre d'un réseau ouvert et constitue un premier pas vers une censure d'Internet. Or, les entreprises suisses actives dans l'industrie et les services sont tributaires d'un Internet ouvert et performant, afin de pouvoir joindre leurs clients dans le monde entier. Le blocage de sites web prévu par la loi sur les jeux d'argent constituerait un grave préjudice et serait dommageable à l'économie suisse.

L'Association Suisse des Télécommunications (asut) s'engage en faveur d'une concurrence dynamique, ouverte et équitable, afin que la Suisse puisse se positionner au niveau international en s'appuyant sur des services numériques hors pair. Le blocage de sites web nuit à un Internet ouvert, entrave l'échange d'informations et se révèle dommageable pour les entreprises suisses innovantes. Après avoir fait le même constat, l'UE a aboli le géoblocage en avril 2018. La Suisse lancerait donc un mauvais signal au reste de l'Europe si, peu après, elle acceptait une loi qui prévoit le blocage de sites web et introduisait un géoblocage des sites de jeux en ligne étrangers légaux.

Qui plus est, les blocages prévus sont inefficaces. Il suffit de quelques clics pour que tout un chacun puisse les contourner. De fait, les blocages ne servent à rien et ont même des effets secondaires graves:

- Ils ne sont pas précis et peuvent affecter des sites qui ne sont pas concernés. Certaines boutiques en lignes ou certains sites d'information pourraient tout à coup ne plus être accessibles depuis la Suisse.
- Les blocages de sites sont simples à contourner, mais les joueurs et joueuses ne savent pas que, ce faisant, ils réduisent leur niveau de sécurité et sont ainsi plus vulnérables aux attaques par hameçonnage, par exemple.
- La Suisse, qui est un petit pays largement tourné vers l'exportation, est tributaire d'un accès ouvert à Internet. Le blocage de sites donnerait un mauvais signal et serait dommageable pour l'économie suisse.
- La liberté d'information est un bien précieux. La population suisse apprécie de pouvoir accéder librement à Internet et de profiter de toutes les informations et prestations disponibles. Le blocage de sites web prévu par la loi sur les jeux d'argent constitue un dangereux préjudice et met en péril la liberté d'information.

Pour toutes ces raisons, le Comité de l'asut recommande de voter NON à la loi sur les jeux d'argent.

Renseignements complémentaires: Peter Grütter, Président asut, +41 (0)79 334 52 12

A propos de l'asut

L'asut est la principale association du secteur des télécommunications en Suisse. Conjointement avec nos membres, nous organisons et façonnons la transformation numérique en Suisse et nous engageons pour la mise en place de conditions-cadres politiques, juridiques et économiques optimales pour l'économie numérique.

L'asut mise sur trois facteurs de succès pour la force d'innovation du pays. La Suisse doit

- se positionner comme le pays offrant le meilleur réseau de communications du monde, ainsi que des services de tout premier ordre grâce à une concurrence équitable et libre,
- se profiler au travers de systèmes solides et d'infrastructures intelligentes,
- enfin, s'imposer en tant que pôle de formation et de recherche adapté à la société numérique et à l'univers économique.

Informations complémentaires: www.asut.ch